



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 120862

Texte de la question

M. Marcel Bonnot appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les problèmes liés à la toxicomanie et à l'évolution d'une situation qui devient alarmante depuis plusieurs années dans notre pays. En effet, le développement actuel de la drogue sous diverses formes draine chaque jour un grand nombre de personnes souffrantes vers des centres de soins spécialisés pour toxicomanes et notamment bon nombre d'adolescents. Au moment où il y a une reprise inquiétante de ce phénomène, il est paradoxal de constater que les centres de soins spécialisés semblent souffrir de la faible part budgétaire qui leur est allouée et sont peut-être, à terme, menacés de disparition, les moyens dont ils disposent étant insuffisants. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour que ces centres bénéficient du soutien des pouvoirs publics.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Bonnot](#)

Circonscription : Doubs (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120862

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2829